



mairie de
Jaujac
village d'Ardèche

Bilan de mandat **2020-2025**

**5 ans de
mandat,
faisons le point
sur les
engagements !**

Réalisé

En cours

Les plus

Pas fait

L'édito du Maire



Un bilan de mandat, pourquoi est-ce important ?

En 2020, lors de la campagne électorale, nous vous avons adressé notre Projet de mandat. Ce document développait nos ambitions pour Jaujac et les actions sur lesquelles s'engageait l'équipe.

En 2025, en fin de mandat, ce bilan est important. Il vise à vous restituer ce qui a été accompli, en identifiant les réussites mais sans mettre sous le tapis ce qui avance moins vite.

Parce que nous pensons que la transparence est une des règles fondamentales de la démocratie locale et cela correspond pleinement à notre démarche.

C'est la ligne directrice de ce nouveau document. Nous reprenons point par point notre programme de 2020 pour vous rendre compte.



Le programme électoral de 2020 a-t'il été réalisé ?

Nos propositions de mandat étaient élaborées pour **améliorer notre cadre de vie**, pour **l'attractivité de notre commune** tout en l'inscrivant dans **les enjeux de développement durable**, pour **le bien-être de nos enfants, de nos aînés et de tous**, pour **le présent et pour notre avenir en commun**.

Une commune se pilote au quotidien mais aussi sur le long terme. Notre mandat reflète cette double dimension et vise à la fois la gestion des services du quotidien tout en inscrivant Jaujac dans les enjeux de demain, à la mesure de nos moyens.

Derrière chacune des actions - il y en a plus de 170 - ce sont des élus qui s'impliquent, des agents municipaux qui s'investissent, des partenaires ou des habitants qui se mobilisent. C'est une œuvre collective.

Vous pourrez le constater, plus de 90% de nos engagements (49) ont été tenus, dans un contexte pourtant difficile. Mais plus encore, nous avons saisi les opportunités pour réaliser des actions qui n'étaient pas prévues.

Je crois pouvoir dire que l'équipe municipale n'a pas démerité. Tout n'est pas parfait, bien entendu, mais beaucoup a été accompli en 5 années. Nous avons écouté (sans cesse), travaillé (dur), délivré (beaucoup).



En 2020, les engagements étaient présentés en 5 parties :

- Un village socialement juste où il fait bon vivre
- Un village en transitions ;
- Un village qui s'aménage ;
- Un village qui encourage l'engagement ;
- Un village attractif et bien géré.

5 ans plus tard, nous faisons le point, action par action !



Quel bilan ?

Ouvrer pour notre village, c'est s'engager chaque jour avec cœur et responsabilité.

C'est une implication de tous les instants – exigeante, mais profondément passionnante – que nous avons menée avec détermination. En tant qu'élus de proximité, nous sommes à la fois fiers du chemin parcouru et honorés de la confiance que vous nous avez accordée.

Ce mandat a été placé sous le signe du travail collectif, de l'écoute active et de l'action concrète. Nous avons poursuivi une feuille de route claire, guidée par une ambition simple : améliorer durablement votre quotidien.

Nous vous invitons à découvrir, au fil de ces pages, un aperçu du travail mené durant ces six années.

Nous dressons **un bilan que nous jugeons solide et positif : à la fois en matière de gestion financière, de création d'équipements, d'amélioration du cadre de vie et de lien avec les habitants** auquel nous avons toujours accordé une attention constante, par la proximité, le dialogue et la concertation.

Chacun pourra ainsi se faire une idée, en toute transparence, des projets réalisés, des engagements tenus...

2020 - 2025

Une situation exceptionnelle avec la gestion de crises majeures

La crise du Covid-19

Prendre les rênes de la Commune dans le **contexte inédit de crise sanitaire a représenté un défi de taille**. Ce mandat, entamé avec enthousiasme, a rapidement été marqué par une période d'incertitudes et de bouleversements.

La pandémie a profondément transformé nos priorités : **protéger votre santé, maintenir les services essentiels et soutenir les plus vulnérables**. L'organisation des écoles, le soutien aux commerçants et la lutte contre l'isolement ont exigé réactivité et adaptation.

Ce contexte exceptionnel nous a également poussé à réinventer nos façons de travailler. Les réunions en visioconférence et une communication renforcée ont permis de maintenir le lien avec vous. Plus que jamais, la solidarité au sein de notre village a été la clé pour surmonter cette période difficile.

Malgré tout, cette épreuve n'a pas freiné notre engagement pour l'avenir. Nous avons posé les bases des projets structurants pour notre Commune. Ensemble, nous avons fait preuve de résilience face à l'adversité.

Un contexte international chaotique et la guerre en Ukraine

Depuis le début du mandat, les enjeux internationaux ont marqué notre action, nous rappelant combien nos destins sont liés à ceux du monde entier. En particulier, l'accueil de réfugiées ukrainiennes, fuyant la guerre, a mis en lumière notre capacité collective à faire preuve d'humanité et de solidarité.

La Municipalité s'est mobilisée pour **offrir un refuge sûr à des familles**. Grâce à un formidable élan de générosité, nous avons pu mettre en place un dispositif d'accueil chaleureux et efficace. **Logement d'urgence, accompagnement administratif, accès à l'école pour les enfants** : tout a été pensé pour leur offrir une nouvelle chance, loin des tumultes de la guerre.

Ensemble, nous avons démontré que notre commune est, et restera, un lieu d'ouverture et d'entraide.

La crise énergétique et l'inflation

Dans les défis majeurs à relever, la crise énergétique et l'inflation ont occupé une place centrale.

La hausse des prix de l'énergie a profondément impacté nos finances. En réponse, nous avons engagé des actions pour **réduire la consommation énergétique** des bâtiments publics, **accélérer la transition vers des solutions durables**, et **investir dans des équipements plus performants**. Ces efforts, bien qu'ambitieux, visent non seulement à réduire les coûts à court terme mais aussi à construire un avenir plus écologique et résilient.

Ces bouleversements, qui touchent toutes les sphères de notre vie quotidienne, ont exigé des réponses rapides et adaptées pour **protéger le pouvoir d'achat des habitants** : **aucune hausse d'impôts, de taxes, de cantine...** sur le mandat, **soutien aux plus fragiles** (actions du CCAS), et **anticipation des besoins de demain**.

Les diminutions des aides financières aux collectivités

Assurer le développement de notre Commune malgré la diminution progressive des aides financières aux collectivités locales n'a pas été simple. Cette situation a exigé de nous de repenser nos priorités, de faire preuve de créativité et d'agir avec rigueur.

Pourtant, nous avons eu à cœur de continuer à **moderniser nos infrastructures, à améliorer nos services publics et à répondre aux besoins croissants de la population**.

Nous avons engagé une **gestion rigoureuse du budget**, en cherchant des économies là où elles sont possibles sans affecter les services essentiels. Malgré ces contraintes, nous avons su préserver notre capacité à agir, grâce à plusieurs leviers :

- **L'optimisation des ressources municipales** : réduction des dépenses énergétiques, travaux en régie...
- **La recherche accrue de financements**.

Le tout sans recourir à l'emprunt, ni augmenter les impôts.

Ces efforts collectifs montrent que, même dans un contexte budgétaire contraint, il est possible de bâtir des projets ambitieux.

1

Un village socialement juste où il fait bon vivre

	Réalisé	En cours	Pas fait
EDUCATION ET JEUNESSE			
Soutien à l'école en moyens humains et matériels, en crédits directs, en interventions	●		
Octroi d'une bourse aux jeunes en échange d'une activité bénévole	●		
Aide aux voyages scolaires et aux déplacements pour les sportifs	●		
SANTE, SOCIAL, INCLUSION NUMERIQUE ET CULTURELLE			
Soutien à la Maison de santé, mise à disposition d'un logement pour les stagiaires	●		
Renforcement des actions du CCAS	●		
Développement de la bibliothèque, aménagement des locaux, accueil des scolaires	●		
Permanences pour la formation au numérique	●		

EDUCATION ET JEUNESSE : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

Un soutien constant à l'école publique

L'école est le socle de notre République, où se construit l'égalité des chances.



Nous avons fait de l'éducation notre priorité, convaincus que l'école est un bien commun à protéger et à valoriser.

Nous avons :

- Assuré la réussite des élèves : 51€ par enfant alloués pour les fournitures scolaires (moyenne nationale de 37€) ;
- Modernisé les bâtiments scolaires, aménagé des espaces de travail agréables ;
- Recruté du personnel de qualité et en nombre ;
- Effectué les petits travaux du quotidien ;
- Investi dans des équipements (écran tactile, vidéo-projecteur, PC, jeux...).



Des activités à foison pour les écoliers

La Commune a financé des projets culturels, sportifs, des classes découvertes, des spectacles de Noël... Toutes les demandes de l'équipe enseignante ont été honorées.



Un travail a été réalisé avec les bibliothécaires pour accueillir les écoliers.

Enfin, les activités de l'Amicale Laïque ont été soutenues : Volcane, Brocante, Carnaval, Fête de l'école...



Des services pour les familles

Pour faciliter la vie des familles, la garderie périscolaire a été maintenue. La cantine municipale a continué d'être gérée en régie, avec des repas de grande qualité. Une attention particulière a été apportée aux circuits très courts. Le ticket repas, de 3,80€, n'a jamais été augmenté, malgré l'énorme hausse de l'inflation.

Le maintien de la 5ème classe et + 20 enfants en 4 ans à l'école

En janvier 2021, l'Inspecteur a indiqué à la Municipalité son intention de fermer une classe de l'école publique.

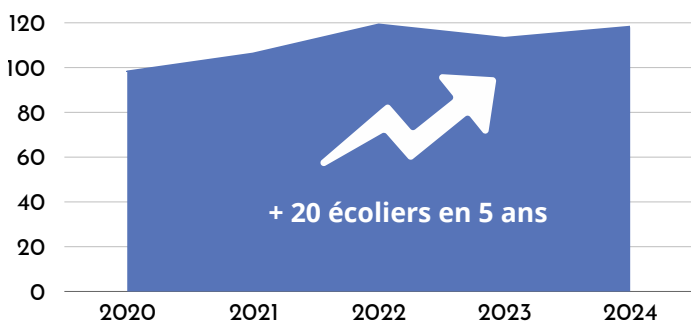


Les élus, les parents d'élèves et la population, se sont fortement mobilisés. Ils ont décidé d'occuper les salles de classes, et de manifester à Privas. Une pétition a reçu près de 2 500 signatures. Pendant des mois, ce fut un grand branlement de combat : installation de familles dans des logements vacants, visites de l'école pour faire inscrire de nouvelles familles...

Forts de nouvelles inscriptions, nous avons réussi à maintenir les 5 classes durant ces 6 années !

La Municipalité a également mené une politique ambitieuse de création de logements à tarifs attractifs pour accueillir de jeunes familles.

● Enfants scolarisés à l'école publique



De l'éducation civique en Mairie !

Les portes de la Mairie ont été ouvertes aux élèves de CM1-CM2 curieux d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de la démocratie.

Ils ont eu l'occasion d'échanger sur des questions variées : le rôle du conseil municipal ? Qui décide des projets ? Comment devient-on maire...



Une aide aux voyages scolaires à l'étranger pour les collégiens, et pour les sportifs

La Municipalité a continué de soutenir activement les voyages scolaires à l'étranger pour les collégiens. Ont également été soutenus les jeunes sportifs effectuant des déplacements lointains. Une aide précieuse pour offrir des expériences enrichissantes et inoubliables.

Le lancement de la Bourse aux projets jeunes

La Bourse s'adresse aux jaujacquois entre 16 et 23 ans, sur trois thématiques : Étudiant à l'étranger (pour les jeunes en stage ou en université), Engagement jeune (pour les projets solidaires, culturels ou environnementaux), Insertion Jeune Méritant à destination des jeunes investis pour le bien public (jeune sapeur-pompier, service civique, porte-drapeau...) pour financer le permis de conduire, le BAFA ou une formation.

EDUCATION ET JEUNESSE : EN PLUS DE CE QUI ÉTAIT PRÉVU

Des études pour la rénovation énergétique de l'école

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la transition écologique et pour le confort des écoliers, la Municipalité a lancé une étude pour la rénovation énergétique de l'école municipale.

Cette étude prévoit :

- L'isolation des murs et des toitures ;
- Le remplacement des fenêtres ;
- La modernisation du système de chauffage ;
- Le remplacement des lumières en LED.



Un nouveau service de réservation numérique pour la cantine et la garderie

La Commune a mis en place un portail en ligne de réservation.

Cela pour permettre aux familles de payer leurs consommations directement en ligne 24h/24 !

Plus de queue en mairie pour acheter des tickets cantines à des horaires contraints.



SANTÉ, SOCIAL, INCLUSION : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

Un CCAS mobilisé au quotidien

Au cours du mandat, le CCAS a exercé de nombreuses actions : instruction des demandes d'aides sociales, domiciliation des personnes, complémentaire santé, accueil du Bus santé, organisation du repas des aînés et des colis et/ou bons festifs...



Le CCAS a également pris en charge l'accueil de réfugiées ukrainiennes qui ont fui leur pays alors que les bombardements menaçaient leurs familles.

Des réponses rapides et efficaces pendant la crise sanitaire

Dès le début de la crise Covid, les élus et les agents se sont mobilisés pour répondre à l'urgence, par :

- La remise des stocks de masques et de blouses à la maison de retraite ;
- Des appels téléphoniques et des visites quotidiens aux personnes jugées vulnérables ;
- Des livraisons de courses et de médicaments ;
- La facilitation de la transmission des informations essentielles ;
- La création et la diffusion d'une liste de commerçants de bouche faisant de la livraison ;
- L'adaptation du marché pour répondre aux consignes sanitaires et permettre sa tenue ;
- La distribution rapide de masques, directement dans les boîtes aux lettres des habitants.



Une complémentaire santé accessible

Le CCAS a proposé une mutuelle solidaire et accessible à tous, quelles que soient les conditions de ressources, l'âge ou la situation professionnelle. Des rendez-vous individuels ont permis d'étudier chaque situation et d'orienter les personnes vers les garanties les mieux adaptées.

Le soutien à des opérations solidaires



Consciente de l'importance de soutenir les initiatives locales, la Municipalité a renforcé son engagement en faveur des actions solidaires : vente de brioches au profit de l'ADAPEI, accueil du camion des Restos du Coeur, livraisons de la banque alimentaire Coup de Pouce... en sont quelques exemples.

Un meilleur accès aux soins

En 2019, la situation était critique à Jaujac. La Maison de santé, qui jusque-là accueillait une quinzaine de professionnels dont deux médecins généralistes, se retrouvait subitement sans médecin : l'un ayant décidé de partir à l'étranger, l'autre de quitter la structure.

En 2020, l'arrivée des docteurs Natacha Nitting puis Bérengère Garry permettait de combler le manque.



En 2022, c'est le Dr Lemineur qui a pu s'installer avec l'appui de la Commune.

Concernant le bâtiment, des travaux ont permis de créer un 3ème cabinet.

Afin d'attirer des professionnels de santé sur le territoire, la Communauté de communes a pris également en charge pour moitié la location d'un gîte à Jaujac, destiné à accueillir les internes en médecine, mais également des stagiaires ou des remplaçants.

Accueil d'internes en médecine à Jaujac



La Commune partenaire de la Maison Sport Santé

La Maison Sport Santé des Monts d'Ardèche (MSSMA) a pour objectif principal de promouvoir l'activité physique et sportive. Ceci dans une optique de prévention et/ou comme thérapeutique non médicamenteuse.

Sollicitée, la Commune lui a octroyé une subvention conséquente. Il s'agit notamment de financer des activités sportives dans des clubs partenaires.



Des animations autour de l'alimentation et de la pratique physique

La Commune a multiplié les actions de prévention en proposant notamment des ateliers sur la Place, ouverts à tous : prévention, alimentation, activité sportives, dépistages, bilan de forme, découverte du vélo à assistance électrique...



Des permanences pour la formation au numérique

À l'heure où les services publics s'éloignent parfois des territoires ruraux, l'informatique est un passage obligé. Pour les accompagner, la Communauté de communes et la Mairie ont proposé des permanences de formation : gérer une adresse électronique, effectuer des achats sécurisés sur internet, faire une visio, créer un texte...

Le développement de la Bibliothèque



Les services rendus par la bibliothèque à sa centaine d'adhérents ont été renforcés, sous la houlette des bibliothécaires bénévoles.

La bibliothèque est ouverte à l'année, et diversifie ses acquisitions en développant notamment la lecture jeunesse.

Durant le mandat, la Commune a accompagné les bénévoles dans plusieurs gros chantiers :

- L'informatisation, en saisissant tout le fonds des livres, et notamment les prêts ;
- L'acquisition de nouveaux matériels : informatique, imprimantes, logiciels...
- L'adoption de la Charte documentaire et d'un nouveau règlement ;
- La mise en place de la gratuité des prêts ;
- La proposition d'animations, et spécialement à destination du jeune public ;
- Une boîte de retours a été installée à l'extérieur ;
- Et enfin, une nouvelle salle de lecture a été créé, notamment pour accueillir les enfants.



SANTÉ, SOCIAL, INCLUSION : EN PLUS DE CE QUI ÉTAIT PRÉVU

L'inauguration de la Salle Simone Mulot

La Salle Simone MULOT a été inaugurée au Foyer des Cévenols, en hommage à la fondatrice du foyer du 3ème Age.



Une belle distinction pour une personne qui aura marqué la vie du village de son empreinte.

Une formation aux premiers secours

La Municipalité a proposé deux formations aux premiers secours aux agents municipaux, aux élus, et aux jaujacquois volontaires (gratuitement).



La formation prodiguée par les Sapeurs-pompiers de l'Ardèche, le PSC1 (d'une durée de 7h), permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de secours.

L'installation de défibrillateurs

Parce que la santé et la sécurité des habitants sont une priorité, la Municipalité a décidé d'équiper plusieurs lieux stratégiques de la commune de défibrillateurs automatisés externes (DAE). Ces appareils, simples d'utilisation, peuvent sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque.

4 défibrillateurs sont donc disponibles, ils se situent dans la cour de la Mairie, à la Bastide (intérieur), à l'extérieur du Château de Castrevieille, et à l'extérieur du Sportissage.



	Réalisé	En cours	Pas fait
URBANISME			
Engagement dans la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale	●		
ENERGIE ET DECHETS			
Poursuite du développement de la production d'électricité photovoltaïque sur les bâtiments	●		
Poursuite des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux	●		
Création et dissimulation des aires de containers à déchets	●		
Valorisation des déchets issus de la cantine municipale	●		
ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE			
Poursuite de la politique de protection de l'environnement et de la biodiversité	●		
Aide à l'acquisition de dispositifs d'économies d'eau et d'énergie pour les particuliers	●		
Réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale		●	
Facilitation de l'implantation de nouveaux agriculteurs	●		
Soutien à la création de points de vente collectifs, communication sur les produits locaux	●		
Renforcement de la place des circuits courts à la cantine municipale	●		
MOBILITES ET STATIONNEMENT			
Promotion du vélo et de la marche avec des cheminements sécurisants	●		
Matérialisation de l'aire de covoiturage au parking Seroul, création d'une aire camping-cars			●
Création d'une plateforme numérique pour développer le covoiturage			●
Amélioration du stationnement (parking Fabricaires, Sportissage, école)		●	
Clarification et harmonisation de la signalétique dans le village	●		

URBANISME : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

Mise en oeuvre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le PLUi est le document établissant les orientations pour l'aménagement du territoire à l'horizon de 15 ans. Il fixe les règles d'urbanisme tout en préservant la biodiversité, les paysages et le cadre de vie.



Acquisition d'une propriété à côté de l'EHPAD de près de 5 000m²

La Commune a souhaité préempter une parcelle à l'entrée du village afin de pouvoir maîtriser son urbanisation future.

Il s'agissait d'empêcher l'implantation possible d'un lotissement pouvant présenter peu d'attrait en matière architecturale ou paysagère.

En acquérant ce bien, qui comprend une maison et des terrains constructibles pour 225 000€, la Commune maîtrise ce site stratégique.

Des études sont en cours pour analyser les différentes opportunités qui pourraient voir le jour sur ce tènement foncier stratégique.

ENERGIE ET DECHETS : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

Une Commune qui produit de l'énergie

Mobilisée autour des questions énergétiques, la Commune a fait le choix d'installer, en toitures, des panneaux photovoltaïques.

Sont équipés, le toit des services techniques et les logements et la micro-crèche situés à Sportissage (Communauté de communes).



Ce sont autant de bénéfices financiers que d'émissions évitées de gaz à effet de serre.

La dissimulation des aires de containers à déchets

Pour améliorer la gestion des déchets tout en préservant l'esthétique de notre village, la Municipalité a lancé l'installation d'aires spécifiques pour les containers. La Communauté de communes ne voulant plus faire un ramassage "porte à porte". Ces espaces sont conçus pour être pratiques, accessibles, et intégrés dans leur environnement. Les nouveaux lieux : route de la Souche, Sportissage, la Bastide, la Turbine.



Des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux

La Municipalité a poursuivi son engagement en faveur de la transition énergétique avec des actions ambitieuses de rénovation des bâtiments communaux. L'objectif : réduire les consommations d'énergie, diminuer les émissions de gaz à effet de serre, et améliorer le confort des usagers.

Sous ce mandat :

- Les radiateurs des années 90, présents dans quasiment tous les logements, très énergivores, ont été remplacés pour près de 30 000 euros.
- Des travaux d'isolation ont été menés dans plusieurs logements.

ENERGIE ET DECHETS : EN PLUS DE CE QUI ÉTAIT PRÉVU

La rénovation de l'éclairage public et l'extinction de 23h à 5h

Pour préserver notre biodiversité, œuvrer à la réduction de la pollution lumineuse et des dépenses énergétiques, nous avons décidé :

- D'installer des lampes LED moins gourmandes en énergie ;
- D'éteindre l'éclairage public en pleine nuit.

Photographie faite à Jaujac - Nébuleuse du cœur dans la constellation de Cassiopee (à 6 500 années lumières)



Des permanences pour la rénovation énergétique des logements

La Communauté de communes et la Mairie ont proposé des permanences en mairie pour les particuliers afin de les renseigner grâce à des conseils neutres et gratuits, sur les questions liées à la rénovation énergétique : conseils techniques ; systèmes de chauffage ; aides financières...).

Un nouveau composteur partagé pour trier ses biodéchets



Un composteur partagé a été mis en place par la Communauté de communes. Les habitants ne disposant pas de bac à compost chez eux sont invités à l'utiliser.

Une journée citoyenne de nettoyage

La Municipalité a participé à l'événement mondial « World Clean Up Day ». Il s'agissait de nettoyer les déchets : plastique, ferraille, mégots, capsules, mouchoirs, sachets...



ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

La politique de protection de l'environnement et de la biodiversité

Face aux défis environnementaux, la Municipalité a renforcé son engagement en faveur de la préservation de la biodiversité. Il s'agit de protéger les écosystèmes locaux et de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement. Ont notamment été engagés :

- La fin de l'utilisation des pesticides ;
- La plantation d'arbres et d'arbustes mellifères ;
- L'installation de nichoirs pour les oiseaux ;
- L'installation de passages à petite faune. En créant des petits passages pour animaux, comme ce qui a été fait à la Bastide par les employés municipaux, on a créé des petits corridors écologiques.



La Commune a également déposé un dossier pour subventionner la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale, sans succès pour l'instant. Le site de la Bastide a fait l'objet d'inventaires naturalistes.

L'aide à l'acquisition de dispositifs hydro-économiques

Face aux enjeux croissants de préservation de l'eau et de réduction des consommations, la Municipalité s'est engagée aux côtés de l'EPTB Ardèche pour permettre aux habitants d'acquérir des équipements hydro-économiques à des prix très réduits. Cuves de récupération des eaux de pluie, douchettes économes, mousseurs de robinets... ont été vendus avec près de 80% de réduction !

L'aide au développement des exploitations agricoles

Consciente des défis auxquels font face les agriculteurs, la Municipalité s'est engagée à soutenir activement le développement des exploitations.

Par exemple, la Commune a :

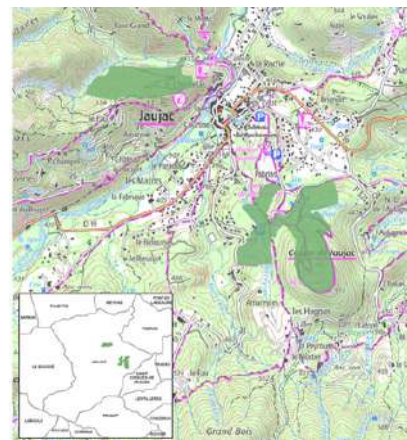
- Installé une nouvelle bache de rétention d'eau pour alimenter l'exploitation maraîchère du Peschier en cas de forte sécheresse ;
- Mis à disposition des terres communales pour le pâturage et le fauchage d'exploitants agricoles ;
- Participé activement au Projet Alimentaire Territorial porté par la Communauté de communes.

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE : EN PLUS DE CE QUI ÉTAIT PRÉVU

Un nouveau plan de gestion à 30 ans pour la forêt communale

Le plan de gestion de la forêt communale programme toutes les actions à mener tout en prenant en compte les grands enjeux : accueil du public, protection de la biodiversité, coupes de bois, renouvellement de la forêt et maintien des paysages.

Celui de la forêt de Jaujac est arrivé à échéance en 2023. La Mairie a donc travaillé sur un nouveau règlement avec l'ONF et le PNR, sur les 2 parties de 42 ha qui composent la forêt communale.



En 2024, le taillis de châtaignier du volcan a fait l'objet de coupes d'amélioration. Il s'agit de couper une quantité très limitée de bois pour permettre que le reste de la forêt se développe au mieux.

Une certification gestion durable pour la forêt communale

La Commune, a été certifiée PEFC. Le label garantit au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables et durables.

Avec cette certification, Jaujac confirme son inscription dans une démarche durable. Nous protégeons ce précieux écosystème tout en offrant à la population un cadre naturel exceptionnel.



Un plan de lutte contre les frelons asiatiques

En partenariat avec la Communauté de communes, la Municipalité a lancé deux actions majeures de lutte contre les frelons asiatiques :

- La prise en charge financière intégrale de la destruction des nids ;
- L'animation d'un groupe de bénévoles pour effectuer la pose de pièges au printemps, avant que les reines ne fassent leur nid.

Il s'agissait de limiter le nombre de nids de frelons asiatiques, présentant un risque important pour la population, pour la survie des abeilles et pour la pollinisation en général. A Jaujac, en 2023, ce sont en tout 214 fondatrices asiatiques qui ont été capturées.

Participez à la lutte collective contre le frelon asiatique

La Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec le GDSA de l'Ardèche

PROCÉDURE À SUIVRE

- 1 Vous découvrez un nid de frelon asiatique : ne jamais le détruire vous-même et garder une distance de 50m
- 2 Merci de déclarer le nid uniquement sur le site : lefretron.com
En cas de besoin, téléphonez ou : 06 08 92 26 67
- 3 Après vérification, la destruction sera effectuée par une entreprise agréée et prise en charge par la Communauté de communes

CSA LeFrelon FSI



Un Refuge LPO à la Bastide

Le Centre d'hébergement touristique de la Bastide a été labellisé refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

Concrètement, il s'agit de maintenir un espace naturel en bonne santé sur l'ensemble du domaine (gestion différenciée des espaces verts, plantations, conservation des arbres morts, passage à petite faune...). Un espace accueillant pour la faune et la flore !



Au fil des ans, la Municipalité en a aussi profité pour proposer des journées grand public pour créer des équipements : un hôtel à insectes, des gîtes à chauves-souris et divers nichoirs... ou encore mener des inventaires naturalistes. D'autres animations, en particulier à destination des scolaires de l'école de Jaujac ont été réalisées : la plantation de prairies fleuries, la plantation d'herbes aromatiques...



La révision du profil de baignade de la Turbine et le suivi de la qualité des eaux

La Commune a souhaité améliorer la qualité de ses eaux de baignade.

Une étude a été réalisée sur l'état des lieux de la qualité sanitaire et des sources de pollutions susceptibles d'impacter la baignade, et sur des propositions de mesures de gestion.

Les au cœur du bassin versant de l'Ardèche

Profil de baignade
Plage de la Turbine - Le Lignon
Jaujac
Profil de type 2 - Mars 2023

Pour la commune de Jaujac
Rédigé par l'Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche
Allée du Château - 07200 Vogüé
Tel : 04 75 27 02 25 - www.la-ardèche.org

Commune de Jaujac

La principale source de pollution est la station d'épuration, située 700m en amont.

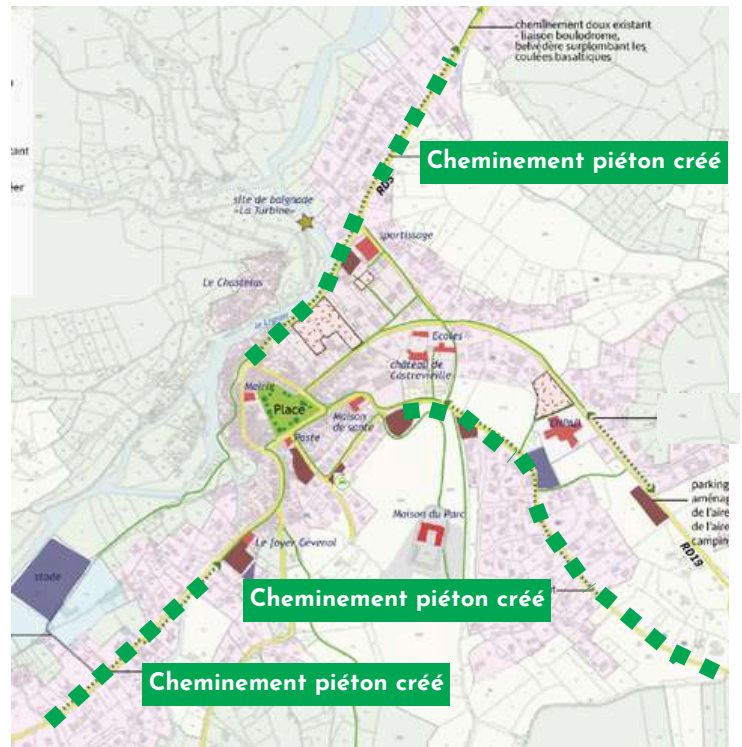
La Municipalité a donc lancé, en 2025, une étude en vue de la rénovation ou de la re-construction d'une nouvelle station d'épuration.

MOBILITES ET STATIONNEMENT : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

La création de cheminements piétons sécurisants pour rejoindre le centre-bourg

Créer des cheminements piétons, c'est garantir la sécurité des déplacements pour tous, qu'il s'agisse d'enfants se rendant à l'école, de seniors se promenant ou de familles profitant d'un moment en plein air. Des trottoirs aménagés, des passages sécurisés et des parcours adaptés réduisent les risques et permettent de se déplacer sereinement.

En développant des itinéraires piétons, nous avons souhaité privilégier la marche plutôt que les déplacements en voiture pour les trajets courts. Ce choix contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à limiter les nuisances sonores et à préserver la qualité de l'air.



La création d'un cheminement piéton rue de la Chavade / route de la Souche

En début de mandat, c'est la route de la Chavade et de la Souche jusqu'au chemin de Pomaret qui ont pu bénéficier d'un aménagement global. Outre la reprise des réseaux pluvial, d'eau, d'assainissement, l'enfouissement des réseaux secs, la création d'espaces verts et la reprise de la chaussée en enrobé, c'est bien la création de trottoirs qui a été réalisée.



Avant travaux



Après travaux



La création d'un cheminement piéton rue Dubois Maurin et route des Plots

En milieu de mandat, c'est la rue Dubois Maurin et la route des Plots qui ont pu bénéficier d'un aménagement global. Outre la reprise des réseaux pluvial, l'enfouissement des réseaux secs, la réfection des parapets sur 164m, la reprise de la chaussée en enrobé et la création d'espaces verts, c'est bien la création de trottoirs et d'un cheminement piéton en enrobé coloré de 700m qui a été réalisée.



Avant travaux



Après travaux

La création d'un cheminement piéton route des Sausses

En 2024, c'est le quartier des Sausses qui a pu bénéficier d'un aménagement global. Outre la reprise des réseaux pluvial, d'eau, d'assainissement, l'enfouissement des réseaux secs, la création d'espaces verts et la reprise de la chaussée en enrobé, c'est bien la création d'un cheminement piéton en enrobé coloré de 800m qui a été réalisée.



Avant travaux



Après travaux

L'amélioration du stationnement

Chaque année, quelques semaines en période estivale, Jaujac connaît une augmentation significative de sa fréquentation. Ce succès, s'il dope l'économie locale, et est reflet de l'attrait de notre commune et de la richesse de son patrimoine naturel et culturel, engendre toutefois des défis en matière de stationnement.

La municipalité, consciente des difficultés, a travaillé à y répondre :

- Les parkings en entrée de village ont été mieux signalisés ;



- La mise en oeuvre d'un sens unique depuis Sportissage jusqu'à la Place St Bonnet, a créé une dizaine de places de stationnement supplémentaires ;

- Les travaux des Sausses ont permis la réfection du parking du city stade, et la création de deux parkings pour une capacité de 30 places.

- La réfection du parking du cimetière, a permis d'organiser au mieux 37 places séparées de 1/2 rondins de bois ;



- Des travaux ont permis de mieux utiliser (plus visible) le parking à l'arrière du Château de Castrevieille pendant la période estivale.



La clarification et l'harmonisation de la signalétique d'orientation

La Municipalité a installé 7 totems de signalétique dans le centre-bourg. Ils permettent de se repérer dans le village grâce à une carte et le nom du lieu où se situe le totem. La forme des totems a été dessinée par les conseillers municipaux. Vous reconnaitrez en partie haute, le relief jaujacquois !



MOBILITES ET STATIONNEMENT : EN PLUS DE CE QUI ÉTAIT PRÉVU

La fermeture de la Place du Champ de Mars en période estivale

Depuis un arrêté municipal pris en 2008, l'intérieur de la Place du Champ de Mars était censée être interdite à la circulation et au stationnement des véhicules.

En début de mandat, certains jours, c'était jusqu'à 3 files de véhicules qui stationnaient entre la fontaine et la Rue du Champ de Mars. Ce stationnement erratique ne permettait plus d'envisager la bonne cohabitation avec d'autres usages : parties de pétanque, enfants faisant du vélo...

Nous avons donc expérimenté une fermeture pour protéger l'attrait de la Place et éviter sa transformation estivale en parking.

Suite à une réunion publique de consultation des habitants, nous avons fait le choix de poursuivre cette expérimentation tout au long du mandat en étalant la période de fermeture dans le temps.

La mise en place d'arceaux vélos et de bornes électriques et de réparation

La mise en place d'arceaux vélos, d'une borne de recharge électrique et d'une borne de réparation (gonflage, outils, démonte pneu...) visent à favoriser l'utilisation des modes doux.



Une trentaine d'arceaux vélos ont été déployés et se situent à proximité des équipements publics, des commerces et des zones de loisirs principalement.

L'installation d'un abri vélo au Sportissage

Un abri vélo a été installé au parking du Sportissage, à proximité immédiate des salles de sport et de la micro-crèche. Il est l'oeuvre d'artisans d'art ardéchois.



Des animations pour promouvoir la pratique du vélo

Dans le cadre de sa volonté de développement des mobilités douces, la Municipalité a mis le vélo à l'honneur avec une série d'animations ouvertes à tous. Ces événements visaient à encourager la pratique du vélo, que ce soit pour les loisirs, les trajets du quotidien ou comme alternative écologique aux transports motorisés.



3 Un village qui s'aménage

	Réalisé	En cours	Pas fait
TRAVAUX ET GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL			
Poursuite de l'entretien des routes	●		
Poursuite de l'entretien du réseau d'eau potable et d'assainissement	●		
Poursuite de l'enfouissement des réseaux électriques	●		
Prise en compte du handicap dans le village	●		
GRANDS AMENAGEMENTS			
Aménagement du quartier des Sausses	●		
Aménagement du quartier autour de l'EHPAD et du parc Marie Sauzet	●		
Embellissement de la rive gauche du Lignon à la Turbine	●		
Ré-organisation de l'Espace Sportissage	●		

TRAVAUX ET GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

Poursuite de l'entretien des routes

L'entretien des 38 km de routes communales a été prioritaire pour la Municipalité. Voici l'ensemble des routes rénovées sous ce mandat : Chemin du Serre Haut, Chemin du vert, Chemin du stade, Route de D'Abrigeon (début), Route de Sénentilles (du croisement avec la RD19 jusqu'au hameau), Route de Péreyres (emplois partiels), Rue de la Chavade, Route de la Souche (Département hors agglomération), Route de Lalevade et RD19 vers Prades (Département), Impasse de la Bastide, Chemin du Monteil, Route du Rond point Gustou jusqu'à Ranc Grand, Route de Laulagnet, Chemin de Coudon, Rue Dubois Maurin et route des Plots (Département hors agglomération), Route de Chambelasse (portions), Route du Fau (portions), Allée des Cyprès (première partie), Route de la Croix de Millet (Département), Chemin de Castrevieille, Réhabilitation des pavés rue Jean Moulin, Chemin des Chênes, Chemin du Chastelas, route du pont du Chastelas à la Turbine.



Des travaux de sécurisation des routes

La Municipalité a lancé une série de travaux destinés à renforcer la sécurité routière :

- Des carrefours ont été agrandis : chemin d'accès au stade de football, chemin de Pomaret...
- Des ponts ont été rénovés pour soutenir les voies : vers la Turbine, à Ladreyts, à Chambelasse, à Péreyres, à Castrevieille...
- Un stop a été placé pour ralentir les véhicules qui s'engagent sur la Place St Bonnet ;
- Des nouveaux passages piétons ont vu le jour ;
- Les marquages au sol ont été régulièrement repris...



Des travaux pour l'écoulement des eaux pluviales

Les épisodes de pluies intenses seront de plus en plus fréquents, mettant en lumière la nécessité d'entretenir les réseaux d'évacuation des eaux pluviales. Sont réalisés au quotidien les curages des fossés, mais également des travaux plus structurants : au quartier des Sausses, sur la route de la Souche, sur la route des Plots, sur la rue Dubois Maurin, au Chemin de Pomaret, à Péreyres...



L'enfouissement des réseaux secs

L'enfouissement des réseaux secs (électriques, téléphoniques, éclairage public) est une démarche qui transforme durablement notre village. En remplaçant les lignes aériennes par des infrastructures souterraines, on s'inscrit dans une dynamique à la fois esthétique, sécuritaire (protection contre les aléas climatiques) et environnementale (réduction de l'entretien et LED).



D'importants travaux d'enfouissements ont été entrepris pendant ce mandat :

- Rue de la Chavade et route de la Souche ;
- De la Place St Bonnet à la fin de la route des Plots ;
- Le Chemin des Sausses ;
- Le Chemin du Moulinet et du Vert ;
- La Turbine ;
- Le pont du Bruget.



La propreté du village

La propreté de notre village est l'affaire de tous, mais ce n'est pas une mince affaire. En veillant à garder nos rues, espaces publics et lieux de vie propres, nous contribuons à préserver un cadre agréable.



Le maintien de la régie de l'eau potable et de l'assainissement

L'accès à une eau potable de qualité et à un système d'assainissement performant, à prix accessibles, est un enjeu fondamental. Ces infrastructures, souvent invisibles mais essentielles, jouent un rôle central dans notre vie quotidienne. Garantir la qualité de ces services et leur disponibilité, même en période de sécheresse ou face aux défis climatiques, a été une priorité absolue.

La Commune a continué à gérer le service en régie. Ce sont directement les élus et les agents qui ont piloté le captage d'eau (5 sources), la production d'eau (7 réservoirs), la distribution d'eau (38km de réseau), le raccordement des nouvelles habitations (eau et assainissement), la gestion de 2 stations d'épuration et la facturation ainsi que l'entretien et le renouvellement de l'ensemble des réseaux.

La poursuite de l'entretien du réseau d'eau pour atteindre 85% de rendement

La Municipalité a mené de très importants travaux :

- De réfection des réseaux : route de la Souche, quartier des Sausses, quartier de Laulagnet, route de St Cirgues de Prades ;
- De basculement d'abonnés de la source de Péreyres à la source du Peschier pour les 49 abonnés du quartier des Sausses ;
- De création de surpresseurs aux Sausses et à Laulagnet pour mieux mailler le réseau ;
- D'interconnexion avec la Commune de Prades. La Commune a négocié avec Prades un accès à la source de Laulagnet, en période estivale ;
- De mise en place d'une télégestion pour automatiser les fonctionnements et les alertes ;
- De pose de nouveaux compteurs pour mieux sectoriser les fuites.

Avec ces travaux, nous atteignons un rendement de 85%. Les experts considèrent qu'en milieu rural, 70% de rendement est déjà très honorable.



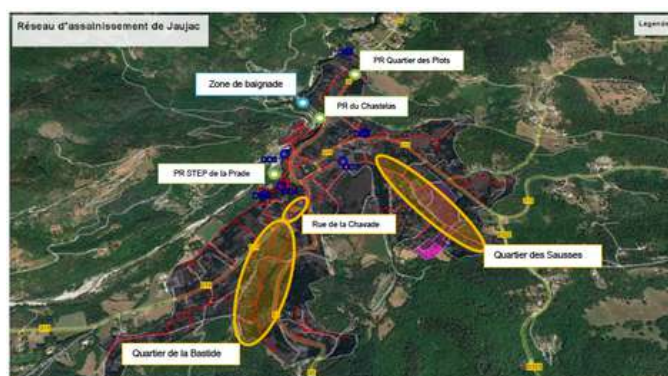
La poursuite de l'entretien du réseau d'assainissement

La Municipalité a mené d'importants travaux sur le réseau d'assainissement :

- La rénovation des canalisations rue de la Chavade ;
- La reprise de l'antenne des Sausses ;
- La reprise de l'antenne de la Bastide (quartier Coudon, Mazots) ;
- La rénovation de l'antenne à côté du city stade.



La Commune a également accompagné les particuliers dans la mise aux normes des systèmes d'assainissement non collectif.



La réparation des fuites et les travaux de branchements

Au quotidien, la Municipalité a engagé des campagnes de réparation des fuites sur ses réseaux. Elle a également procédé aux travaux de branchements en eau et assainissement pour les particuliers. Ces actions s'inscrivent dans une démarche de préservation des ressources, d'amélioration du service public et de réduction des coûts.



TRAVAUX ET GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL : EN PLUS DE CE QUI ÉTAIT PRÉVU

L'aménagement d'un columbarium au cimetière de l'église

La Municipalité a procédé à l'installation d'un columbarium de 20 cases dans le cimetière de l'église.

Cet équipement répond à une augmentation de la demande pour ce type de concession.



La rénovation de la façade de la Mairie

La Municipalité a souhaité décrépiter la façade de la Mairie et son enceinte. La façade d'époque était de toute beauté avec des magnifiques pierres et linteaux.



Des lettres en acier indiquant Mairie ainsi que la devise ont également été installées.

L'éclairage du bâtiment et la peinture des grilles sont également prévus.

Des travaux dans les logements communaux

La Commune possède un parc de 24 logements. Elle en assure à la fois la gestion directe (encaissement des loyers, états des lieux d'entrée et de sortie), et les investissements inhérents. Sous ce mandat, de nombreux travaux ont été menés pour consolider ce patrimoine (rénovation complète du logement de Castrevieille, amélioration dans le logement du CCAS, reprises de salles de bains...).



Des travaux aux équipements sportifs

À la demande d'associations, nous avons :

- Remplacé des plaques d'isolant du plafond du Dojo et mis une ventilation ;
- Repeint les salles de Sportissage ;
- Ajouté du matériel pour une utilisation "cirque" au Sportissage ;
- Amélioré l'aire de jeu de la Longue et aplani le parking de Castrevieille pour la création de nouveaux jeux.

L'installation de nouveaux mobiliers

La Municipalité a poursuivi ses efforts pour rendre notre village encore plus accueillant en installant de nouveaux mobiliers urbains. Ces aménagements, visent à renforcer le confort, la convivialité et l'esthétique de nos espaces publics.



On été installés : des tables de pique-nique (Allée du pré du Comte, parc Sauzet, parking du cimetière...), des nouveaux bancs (Place, belvédère RD5, city stade...), des poubelles...



Le fleurissement du village

La Municipalité a souhaité renforcer le fleurissement, pour rendre notre cadre de vie encore plus agréable.

Des massifs ont ainsi vu le jour : rue de la Chavade, route de la Souche, rue Dubois Maurin, chemin des Sausses... en plus des lieux de fleurissement habituels.



Les agents municipaux ont veillé également à l'entretien régulier des espaces fleuris pour garantir leur éclat tout au long de la saison.



De nouvelles illuminations de Noël

D'année en année, l'esprit de Noël s'est installé à Jaujac avec l'acquisition de nouvelles illuminations.



Elles sont venues égayer nos rues, nos places et nos bâtiments en périodes de festivités.



Une étude pour la rénovation / reconstruction de la station d'épuration

Afin d'améliorer la qualité de l'eau de baignade et la qualité des rejets post-traitement de l'assainissement dans le milieu naturel, la Municipalité a lancé, en 2025, une étude en vue de la rénovation ou de la reconstruction d'une nouvelle station d'épuration.

L'objectif de l'étude, menée en 3 phases, est de :

1. Réaliser un diagnostic précis de l'unité existante.
2. Réaliser différents scénarii pour l'amélioration de l'impact du rejet sur le milieu naturel.
3. Elaborer un programme de travaux, niveau Avant-Projet Sommaire.

Un parking public au Monteil

Afin d'améliorer le stationnement au hameau du Monteil, la Municipalité prévoit en 2025 d'acheter une parcelle de terrain à un propriétaire privé pour créer un parking.

GRANDS AMENAGEMENTS : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

Une politique globale pour la valorisation paysagère et fonctionnelle

Tout au long du mandat, des grandes orientations ont été tracées, pour chaque aménagement :

- La création de cheminements piétons afin de faciliter les déplacements jusqu'à la Place ;
- La non-artificialisation des terres pour la création de parkings : il s'agit de permettre une meilleure infiltration des eaux de pluies ;
- Une multiplication des espaces verts en s'appuyant sur des éléments qui nécessitent peu de ressources en eau ;
- L'utilisation du matériau bois dans le mobilier ;
- L'amélioration de la signalétique (totems d'informations, panneaux indicatifs...) ;
- La dissimulation des containers d'ordures ménagères ;
- Le développement de places de stationnement, de manière cohérente, et qualitative.



Un grand réaménagement de l'Espace Sportissage : parking paysager, 8 logements et une micro-crèche

Le Sportissage est un lieu important (ancien bâtiment industriel avec des logements, salle de sport, dojo, CUMA, ateliers techniques municipaux). Le parking y était difficilement praticable avec de graves problèmes de gestion des eaux pluviales. Et il faut bien reconnaître que les abords du site étaient disgracieux, entourés de toiles de fils électriques, d'une dalle d'ancien transformateur...



La Municipalité a décidé d'aménager le site avec :

- La construction de 8 logements avec Ardèche Habitat, pour accueillir notamment des jeunes familles ;
- La création d'une micro-crèche de 12 places en partenariat avec la Communauté de communes ;
- La création d'un jardin/parking paysager exemplaire (espaces verts, table, bancs, signalétique, gestion intégrée des eaux pluviales...) ;
- La valorisation de la venelle piétonne ;
- L'enfouissement des réseaux secs dans le secteur.



L'aménagement du Quartier des Sausses

Le réaménagement global du quartier des Sausses avait été annoncé dès la campagne électorale.

Une première partie des travaux a été réalisée sur les réseaux pluvial, d'eau et d'assainissement (réfection totale) entre 2021 et 2022.



La Municipalité a ensuite enfoui les réseaux secs (électrique, éclairage public, télécom et fibre).

Puis, nous avons :

- Repris la chaussée en enrobé, sans agrandissement important pour limiter les vitesses de circulation ;
- Créé un cheminement piéton de 820 mètres linéaires ;
- Créé des massifs d'espaces verts ;
- Proposé des places de stationnement supplémentaires.



L'aménagement du Parc Marie Sauzet

Après la création du plateau multisports, la Municipalité a souhaité mettre en valeur le Parc Marie Sauzet.



Avant travaux

Le Parc a une situation idéale entre le plateau multisports, la maison de retraite et l'école publique.

Nous avons ainsi travaillé en régie : coupé les arbres morts, créé un théâtre de verdure avec des gradins en pierre, créé différentes zones de revêtement pour le sol, installé des bancs, une table de pique-nique...



Ce projet a vocation de proposer dans le quartier un espace de nature, intergénérationnel, pédagogique, culturel, et sportif.



L'aménagement de la Turbine

Le site de la Turbine est un géosite, classé à l'UNESCO, qu'il convenait de mettre en valeur. Un statu quo n'était plus possible ! Nous ne pouvions pas raisonnablement continuer à laisser ce site se délabrer et être pris d'assaut par les voitures en période estivale (stationnement anarchique, difficultés de circulation aux alentours du site).

Nous voulions également transformer le vieux belvédère, se débarrasser des câbles présents (électriques et téléphoniques), améliorer l'accès à la Plage depuis la route et proposer une zone de détente autour du belvédère.

Après plusieurs réunions de concertation avec les riverains, la Municipalité a pris la décision d'y interdire le stationnement en période estivale. Quelques places de stationnement restant disponibles, mais hors période estivale.



GRANDS AMENAGEMENT : EN PLUS DE CE QUI ÉTAIT PRÉVU

Un nouveau belvédère sur le Lignon et le Chastelas

La Municipalité a souhaité créer un nouveau belvédère le long de la rue Dubois Maurin. Le panorama sur le vieux quartier du Chastelas est magnifique et la vue plongeante sur le Lignon et ses orgues basaltiques est spectaculaire !



Avant travaux



Le Conseil municipal a donc acheté un vieux garage et les services techniques ont démolé le bâtiment en conservant une hauteur de mur d'environ 1m, ont créé des escaliers, décroulé des murs, remodelé des joints, créé une fosse, planté un arbre, installé une fontaine et des bancs...



La rénovation d'une partie des calades du Chastelas



En passant par le quartier du Chastelas, on foule les pierres qui évoquent la mémoire de Jaujac. Il s'agit de son plus vieux quartier, avec ses rues tortueuses, ses calades, ses faïsses, ses vieilles maisons restaurées, et son reste de tour médiévale.

Les travaux ont consisté à :

- Aménager l'espace public autour du Donjon en pierres sèches, sur une surface de 155m² ;
- Reprendre la calade qui monte au Donjon sur un linéaire de 110m².



La reprise de la calade du pont romain

La Municipalité a souhaité rénover les calades en pierres sèches au site de la Turbine, dans les règles de l'art. La calade actuelle était très endommagée et ne permettait pas une accessibilité optimale.

Les travaux ont consisté en :

- Un nouvel aménagement d'accès au pont romain ;
- La reprise de la vieille calade en galets sur 45 m² ;
- La création d'un mur de soutènement en pierres sèches ;
- La création d'un nouveau cheminement en calade sur 39 m² ;
- La création de passages d'eau.



Une nouvelle aire de jeux

La Municipalité a créé une nouvelle aire de jeux destinée aux enfants. Située dans le cadre agréable et sécurisé du parc Marie Sauzet, cet espace a été conçu pour offrir un lieu de détente et de divertissement, favorisant à la fois le jeu, le lien social et l'épanouissement des plus jeunes.



La rénovation des accès au Domaine de Rochemure



Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, en partenariat étroit avec la Commune, a entrepris des travaux pour les accès au Domaine de Rochemure :

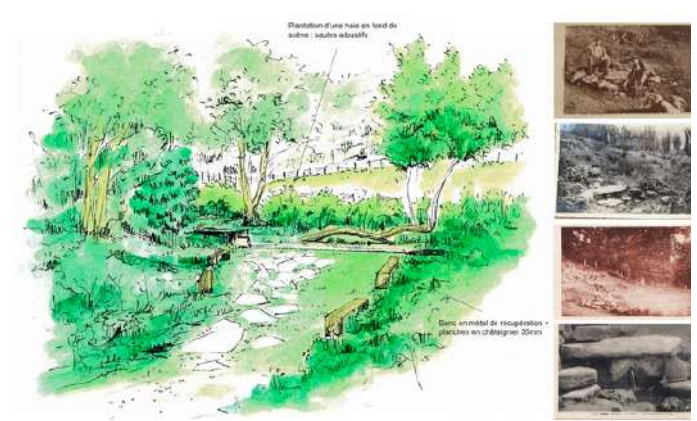
- La réfection du parking de Rochemure a permis d'organiser le stationnement, tout en créant une liaison avec le cheminement piéton des Sausses. Les platanes, qui étaient morts, ont été remplacés par de nouveaux arbres par la Mairie.
- La voie d'accès a été réalisée en bicouche de couleur ocre et entrecoupée de 10 coupes d'eau.
- Le masquage des poubelles par un bardage bois a été effectué.
- L'accès au jardin nord a été amélioré par la création d'un escalier maçonné.
- Le sentier longeant l'allée Cassin a été repris, avec la création d'une nouvelle piste d'accès direct, et avec l'installation de passerelles en bois permettant la communication avec le nouveau parking des Sausses.



La rénovation des extérieurs de la Maison du PNR

Après avoir travaillé sur le parking et la voie d'accès au Domaine de Rochemure, le PNR des Monts d'Ardèche a lancé la 2ème phase du grand réaménagement extérieur du Domaine de Rochemure.

Cette phase a compris le réaménagement : des jardins nord ; des pieds de façades Est et Ouest ; du bassin sud ; de la source du Peschier ; de la mare aux Libellules ; de la signalétique.



4 Un village qui encourage l'engagement

	Réalisé	En cours	Pas fait
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE			
Création d'un budget participatif, pour réaliser les projets des habitants	●		
Création du Conseil municipal des jeunes	●		
Possibilité de proposer des référendums décisionnaires locaux	●		
Mise en place de commissions citoyennes extra-municipales		●	
COMMUNICATION			
Poursuite de l'information par le journal municipal, le site internet, les réseaux sociaux	●		
Tenue de permanences d'élus à la Mairie, et mise en place de réunions publiques	●		
Accueil des nouveaux habitants		●	
VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, SPORTS ET LOISIRS			
Soutien aux associations et mise à disposition de moyens matériels	●		
Développement des événements culturels, sportifs et citoyens	●		
Réflexion sur la construction ou l'aménagement d'un équipement pour amplifier les manifestations	●		
Utilisation des éléments naturels existants pour développer les sports de nature	●		

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

La création d'un Budget participatif

C'est une politique innovante qu'a voulu lancer la Municipalité. L'objectif : impliquer encore davantage les jaujacois dans la vie du village en leur permettant de proposer des projet et/ou de voter pour leurs projets préférés. Une enveloppe de 20 000 € dédiée à la réalisation des projets a été allouée annuellement.

Au total ce sont 18 projets qui ont été déposés, pour 345 votants et 3 lauréats :

- La rénovation des calades entre le Pont romain et le Monteil ;
- La mise à disposition /prêt de matériel divers aux habitants ;
- La constitution d'un comité citoyen pour la culture de l'eau.



Les Commissions extra-municipales

Les commissions extra-municipales souhaitent associer les jaujacquois à la vie de la commune.

2 Commissions ont été réunies :

- La Commission Démocratie participative (qui siègeait annuellement) ;
- La Commission Festivités, culture, vie associative et patrimoine qui a été mise en sommeil.



La tenue d'un référendum décisionnaire

Le Conseil municipal ayant à cœur de représenter au mieux les habitants, de les écouter, de concerter, et au vu des demandes exprimées, a proposé une consultation de la population au sujet de l'installation d'une antenne de téléphonie 4G.

La Municipalité a respecté le résultat des urnes.



La création du Conseil municipal des Jeunes

À l'image d'un Conseil municipal d'adultes, les jeunes élus ont travaillé sur des sujets dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la commune.



Ils ont exprimé leurs idées, notamment concernant la réfection de la cour de l'école primaire. Ils ont participé aux cérémonies patriotiques et au dépouillement des élections.



COMMUNICATION : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

La communication comme outil de la transparence

Dans un monde où l'information circule de plus en plus vite, la transparence est une valeur fondamentale. C'est pourquoi nous avons placé la communication au cœur de notre action, pour garantir un accès clair, régulier et direct à toutes les informations concernant la gestion et les projets de notre commune.

Plusieurs sources :

- Un journal municipal, très étoffé, bi-annuel, se voulant exhaustif et rendant intelligible la gestion de la commune ;



- Un site internet pour retrouver des informations pratiques, des documents officiels et des actualités en temps réel ;
- Des réseaux sociaux pour des communications instantanées sur les événements, les urgences ou les décisions importantes ;



- Des réunions publiques pour discuter des projets majeurs et recueillir les idées et remarques :
expérimentation de la fermeture intérieure de la Place en période estivale,
projet de la Turbine,
projet des Sausses,
compétences eau et assainissement,
problématiques au Chambon...

Un soin particulier à l'accueil des nouveaux habitants

S'installer dans une nouvelle commune est toujours une aventure pleine d'opportunités, mais aussi de questions. Pour faciliter l'intégration de nos nouveaux résidents, la municipalité a confectionné un livret d'accueil, conçu pour les guider et les accompagner.



La mise en place de l'application Panneau Pocket, au service des habitants

La Mairie a souhaité développer un nouveau canal de communication auprès des habitants grâce à la mise en place de l'application mobile Panneau Pocket.

Ce système qui se veut simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

En cas d'alerte jugée suffisamment grave par la Mairie, une notification apparaît sur le téléphone portable de la personne inscrite à ce service.

Un outil très efficace aussi pour partager les informations municipales.

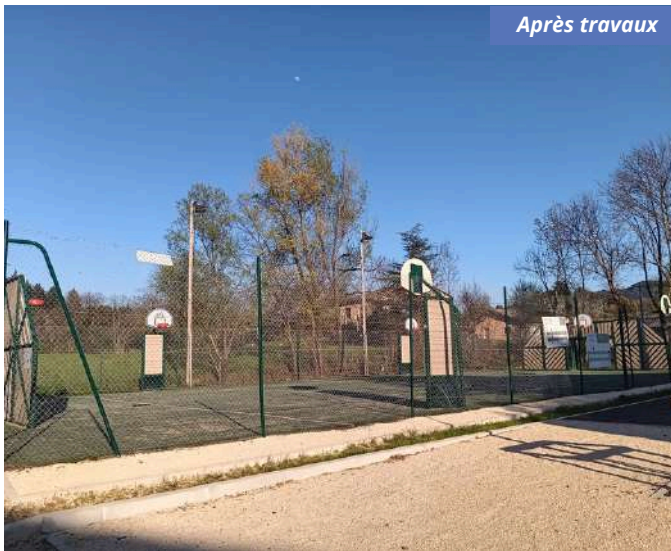


VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE, SPORTS ET LOISIRS : EN PLUS DE CE QUI ÉTAIT PRÉVU

La création d'un city stade



La Municipalité a décidé de transformer le terrain de tennis vieillissant, en véritable plateau multi-sports. Il permet une offre diversifiée avec la pratique possible de plusieurs sports : football, basketball, handball, volleyball, tennis, badminton, futsal, hockey sur gazon, tennis ballon.



Le site d'escalade rénové

Le site d'escalade Tras les Baumes a été rénové et sécurisé en partenariat avec la Communauté de communes. Il comprend 15 voies de 3a à 6c. Il est d'une hauteur maximale de 5 à 15m.



Un parcours VTT

En partenariat avec la Communauté de communes, Jaujac accueille dorénavant une base VTT de randonnée. Le départ se situe au parking dit du PNR et les sentiers ont été balisés.



Un parcours de course d'orientation

En partenariat avec la Communauté de communes, nous avons mis en place des parcours de course d'orientation.

Au-delà de l'aspect sportif, ce parcours est une autre façon de visiter notre beau village tout en stimulant notre réflexion. Une soirée Course d'orientation a par ailleurs été organisée par la Fédération ardéchoise.



Un nouveau balisage pour les sentiers de randonnées

Notre commune est riche d'un patrimoine naturel exceptionnel qui mérite d'être exploré et préservé.

Pour encourager à partir à la découverte de ces trésors, la municipalité a aménagé les sentiers de randonnée, en partenariat avec la Communauté de communes. Le débroussaillage est assuré par la Commune.



La commémoration de l'accident d'avion de 1963

Le 4 novembre 2023, la Municipalité a commémoré, pour la première fois, le tragique accident d'avion qui a fortement marqué l'histoire locale.



60 ans plus tôt, un avion de la Royal Air Force britannique, missionné par l'OTAN, s'écrasa sur des maisons, faisant cinq victimes.

Après les discours officiels du Maire, du Colonel Warren de la Royal Air Force, de l'Association Histoire et patrimoine, et de la sous-préfète, une plaque commémorative a été dévoilée. Le documentaire "Surgi de la brume dans un rugissement strident" a été projeté à l'église en présence de plus de 200 personnes. La Municipalité a également proposé une exposition (photographies, coupures de presse, poèmes, pièces conservées de l'avion, maquette...).



5 Un village attractif et bien géré

	Réalisé	En cours	Pas fait
ECONOMIE, COMMERCE, TOURISME			
Concertation régulière avec les commerçants locaux, et appui à l'installation de nouveaux entrepreneurs	●		
Promotion du site et de l'accueil de groupes à la Bastide	●		
Appui sur les ressources du village (label Village de caractère, volcanisme, Géopark...) pour renforcer le développement touristique	●		
FINANCES ET SERVICES PUBLICS			
Amélioration de la Maison de services au public	●		
Optimisation des demandes de subventions pour ne pas augmenter les impôts	●		
Maintien des régies communales sur l'eau, l'assainissement, la cantine et la Bastide	●		
Développement de la préférence locale, des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics	●		

ECONOMIE, COMMERCE, TOURISME : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

Un appui à l'installation de nouveaux entrepreneurs

L'installation de nouveaux entrepreneurs dans notre village est une formidable opportunité pour dynamiser l'économie, créer des emplois et enrichir la vie de notre commune. Consciente de cet enjeu, la municipalité a mis en place des actions concrètes pour accompagner et encourager ces initiatives.

Elle a appuyé les aides économiques de la Communauté de communes et de la Région auprès du gîte de groupes, d'une boucherie, d'une brasserie, d'une boulangerie, d'une épicerie...

De nombreux entrepreneurs se sont installés sous ce mandat, notamment : le Glacier Châtaigne et Caramel, le restaurant Les Délices de l'Enclos, le restaurant Mamie Paillette, le Café des thés, la Jajaquoise (cave à vin), la Brasserie DRAC, Super Sans Plomb (graphiste), un atelier de restauration de livres anciens, le Fournil de Marion...

D'autres ont changé de propriétaires : la Maison Dumercier, le Vival, la boulangerie, la pizzeria qui s'est transformée en un restaurant/traiteur, le salon de coiffure, le magasin de couture, le Caveau...

Un autre a fermé en sans malheureusement pouvoir retrouver de repreneur : la boucherie Farger.

Enfin d'autres se sont déplacés : la pharmacie s'est agrandie.

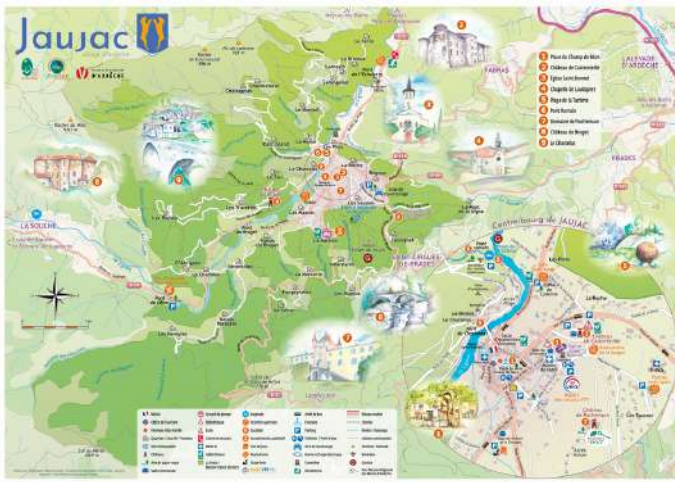


Une diminution de la redevance d'occupation du domaine public

La Municipalité a décidé de supprimer la redevance d'occupation du domaine public hors période estivale (ou droit de place) pour les commerces ouverts toute l'année. Cette mesure s'inscrit dans une volonté de favoriser l'activité économique et la vitalité de notre commune, tout au long des quatre saisons.

Une nouvelle carte pour le village

L'ancienne carte touristique du village ayant beaucoup vécu, la Municipalité a décidé d'en élaborer une nouvelle.



Le village labellisé Accueil vélo, Géosite UNESCO, Villages de caractères

La Commune a conservé ses labels (Géosite UNESCO et Village de caractère) et a fait le choix d'être labellisée Accueil vélo. Pour cela, il a fallu répondre au cahier des charges du label : installation d'arceaux, mise à disposition de kits de réparation, alimentation électrique des VAE.... Il s'agit de réserver le meilleur accueil aux cyclistes partout en France.

Avec l'accueil de l'Ardéchoise et de la course Ultra Bike France, l'installation d'arceaux et d'abris, notre village et résolument tourné vers le vélo !



La fin du chantier et la commercialisation du Centre d'hébergement de la Bastide



En 2021, après 4 ans de travaux, la Bastide a ouvert ses portes. L'établissement comprend 5 bâtiments, 64 couchages, une salle de réception et une cuisine professionnelle.

Ce lieu, cher aux habitants, fait à nouveau le bonheur de ses clients et des jaujacquois qui l'utilisent à un tarif préférentiel.

Des enfants en classe de découverte, des sportifs, des étudiants, des comités d'entreprises, des séminaires, des invités de réceptions... apprécient l'environnement exceptionnel de la Bastide.



La reconstruction de la Bastide a coûté 2 455 388€ HT, et a été subventionnée à 36%. En 3 ans, le budget du Centre est déjà à l'équilibre en prenant en compte les remboursements de prêts. C'est plus de 8 000 nuitées qui ont été réservées.



Les retombées économiques se diffusent, notamment dans nos commerces, participant à la vitalité de notre territoire.



FINANCES ET SERVICES PUBLICS : ENGAGEMENTS RÉALISÉS !

Une Maison France Services à Jaujac

Afin de répondre aux enjeux d'accès aux services, la Municipalité a sollicité la Préfecture et La Poste afin de labelliser le Bureau de Poste en Maison France Services.



Concrètement, avec un agent supplémentaire, le bureau de Jaujac propose une aide dans les démarches administratives : CAF, ministères de l'Intérieur, de la Justice, et des Finances publiques, assurance-maladie et d'assurance vieillesse, Mutualité sociale agricole, Pôle emploi, La Poste...

Une gestion rigoureuse des budgets

Alors que notre mandat touche à sa fin, nous sommes fiers de présenter un bilan marqué par une gestion financière exemplaire.

Grâce à une politique budgétaire rigoureuse et à une anticipation minutieuse, nous avons réalisé des investissements significatifs tout en évitant le recours à l'emprunt et à la hausse des taxes. Cette approche a permis de désendetter la commune tout en répondant aux besoins des habitants.

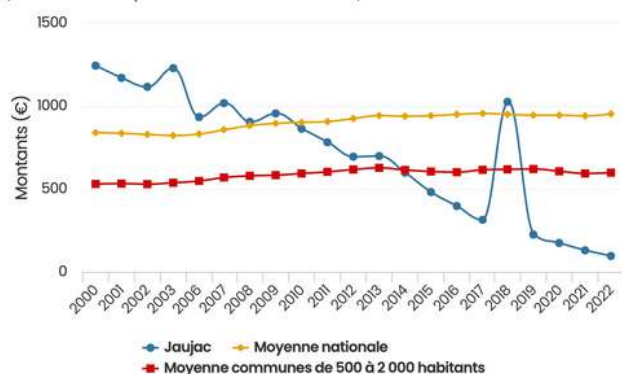
Malgré un contexte économique souvent contraint, nous avons entrepris des projets ambitieux pour améliorer le quotidien des habitants :

- Modernisation des infrastructures communales ;
- Développement des équipements ;
- Soutien aux services publics.

Ces réalisations témoignent de notre engagement à faire progresser la commune sans alourdir la pression fiscale sur les ménages, ni la dette.

Dette par habitant de Jaujac

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



Aucune augmentation pour les habitants : taxe foncière, eau, assainissement, cantine...

Dans un contexte où de nombreux ménages sont confrontés à une hausse générale du coût de la vie, la Commune a décidé de maintenir ses tarifs inchangés. Ce choix, issu d'une gestion rigoureuse des finances, reflète notre volonté de soutenir les habitants en maîtrisant les coûts des services publics.

Voici les principaux tarifs qui n'ont connu aucune augmentation :

- Taxe foncière : la commune n'a pas révisé son taux, évitant ainsi une pression fiscale supplémentaire sur les propriétaires.
- Eau et assainissement : les tarifs de ces services essentiels restent stables, garantissant un accès équitable pour tous.
- Cantine scolaire : aucun surcoût pour les familles, avec des repas de qualité toujours accessibles à un prix maîtrisé.
- Autres services communaux : location de la salle des fêtes ou droits d'occupation du domaine public, les tarifs sont également inchangés.
- Services intercommunaux : la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères est restée inchangée tout au long du mandat.

FINANCES ET SERVICES PUBLICS : EN PLUS DE CE QUI ÉTAIT PRÉVU

L'amélioration de la défense contre les incendies

La Commune a protégé des habitations qui ne l'étaient pas en créant des points d'eau de défense (poteaux lorsqu'une canalisation d'eau potable est présente dans le secteur et bâches quand ce n'est pas le cas).



7 bornes incendie ont été implantées dans différents quartiers : Pont du Bruget, Dabrigéon, Brignon, Péreyres, Basses Péreyres, Lotissement de la Bastide (poteau), et les bas Roudils.



Une nouvelle micro-crèche

C'est une excellente nouvelle pour les familles ! L'implantation d'une microcrèche intercommunale, située au cœur de notre commune sur le parking du Sportissage et donc très proche de l'école. La micro-crèche est ouverte depuis 2024.

Ce projet, porté par la Communauté de communes en coopération avec la Commune, témoigne de notre engagement à soutenir les parents dans leur quotidien tout en favorisant le développement des enfants dans un cadre adapté et bienveillant.



L'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde pour assurer la sécurité

La Municipalité a voulu anticiper les crises en élaborant un PCS. Sa vocation est d'organiser la gestion d'un sinistre : alerte des populations, évacuation, soutien aux sinistrés (hébergement, ravitaillement...) et appui aux services de secours.

Il prévoit la mise en place d'une Cellule de crise, les actions à effectuer par chaque personne membre du dispositif de crise, l'inventaire des moyens de la Commune et des moyens pouvant être fournis par des personnes privées... Il récapitule l'ensemble des risques présents sur la commune : inondation, tempête, feu de forêt, séisme, canicule, grand froid, minier.

Le déploiement de la fibre pour chaque habitation



La fibre a été installée à Jaujac au prix de multiples complications. Mais la Mairie, même si ce sujet n'est pas de sa compétence, n'a pas lâché, avec un raccordement pour chaque habitation !

Cette opération était portée par le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN). Il s'agissait du plus grand chantier d'infrastructures sur notre territoire depuis l'arrivée du téléphone.

C'est un investissement important pour l'avenir de notre territoire, pour rester attractif et permettre l'accès aux nouvelles technologies indispensables pour nos habitants et nos professionnels.



Des rencontres pour faire rayonner la Commune

Visite de Madame le Préfet de l'Ardèche



Visite des conseillers départementaux



Visite du Maire de Bobigny



A la Communauté de communes avec les Sénateurs



Interview Radio France



Visite du Sénateur



Entretien France 3 sur l'eau potable



Visite du Président du Département



Réunion du Conseil municipal



Visite du Député